

Français 2805A

Introduction à la linguistique I

Automne 2022

Cours magistral :	Lundi 9 :30-11 :30, local AHB 2B04
Ateliers :	Mercredi 11:30-12 :30, local P&AB 36 Jeudi 10 :30-11 :30, local B&GS 1056 Chaque personne sera assignée à l'un des deux groupes, où la présence est obligatoire
Professeur:	François Poiré fpoire@uwo.ca
Heures de permanence :	Jeudi 9 :30-11 :30
Assistant :	Emmanuel Nketia
Heures de permanence:	Mercredi 13 :00-14 :00

Prérequis :

Le cours FR1910 ou FR1900e est un prérequis nécessaire pour ce cours:

Prerequisite checking – student’s responsibility: “Unless you have either the requisites for this course or written special permission from your Dean to enroll in it, you may be removed from this course and it will be deleted from your record. This decision may not be appealed. You will receive no adjustment to your fees in the event that you are dropped from a course for failing to have the necessary prerequisites.”

Description générale

Ce cours introduit les principes de base de l'analyse linguistique à travers l'étude du français (et, parfois, l'étude de certaines autres langues). Dans ce premier cours d'introduction, nous aborderons la transcription phonétique à l'aide de l'Alphabet Phonétique International (API), la phonétique articulatoire, la phonologie segmentale et la sociolinguistique. En plus d'initier à la linguistique française, le cours vise à aussi développer un sens de l'argumentation et de l'analyse chez les étudiants.

Objectifs du cours

- connaître un certain nombre de repères historiques concernant la pratique de la linguistique ainsi qu'un certain nombre de définitions propres au domaine.
- connaître les principes de base et les conventions de la transcription phonétique à l'aide de l'alphabet phonétique international.
- être capable de reconnaître et d'utiliser les symboles de l'API nécessaires à la transcription de mots et de phrases simples en français. Connaître aussi les symboles propres à l'anglais et être capable d'expliquer les principales différences de prononciation entre les deux langues en faisant référence à ces symboles.
- être en mesure de transcrire phonétiquement des mots et des phrases simples à partir de l'orthographe conventionnelle du français.
- être capable de décrire les principes de bases de la phonation et d'identifier sur un croquis les organes impliqués dans le phénomène ainsi que leur rôle dans la production des sons, le tout en utilisant la terminologie française.
- pouvoir fournir une description articulatoire des consonnes, des semi-consonnes et des voyelles du français et reconnaître sur un croquis articulatoire un son ou une classe de sons et expliquer la contribution de chaque articulateur à la production du ou des sons en question.
- décrire les principales conséquences de la coarticulation de deux sons et reconnaître un certain nombre de phénomènes de coarticulation comme l'assimilation et la dilation, de les nommer et de les décrire.
- être en mesure de situer la phonétique et la phonologie dans l'ensemble des sous-domaines de la linguistique, particulièrement les propriétés du lexique qui permettent de comprendre la phonétique et la phonologie.
- être en mesure d'expliquer la différence entre la phonologie et la phonétique et de distinguer les transcriptions phonétiques et phonologiques en se basant sur les conventions du domaine.
- reconnaître et expliquer les traits phonologiques généraux et particuliers au français. Être aussi en mesure de transposer une description articulatoire en description phonologique et expliquer en termes phonologiques les phénomènes de coarticulation phonétique.
- connaître la manière d'exprimer des règles phonologiques à l'aide d'un format standard et découvrir les éléments d'une règle par l'analyse de petits ensembles d'exemples. Appliquer des règles à de petits ensembles d'exemples et expliquer en termes phonologiques la variation dans la prononciation causée par ces règles.
- être en mesure de différencier les formes phonologiques représentées dans le lexique et les diverses prononciations potentielles découlant de l'application des règles.
- être capable de décrire, d'identifier et de compter les syllabes d'un mot, d'un syntagme ou d'une phrase française et identifier le rôle de la syllabe dans un certain nombre de règles phonologiques du français.
- connaître un ensemble de règles du français standard et un certain nombre de règles propres au français canadien et expliquer les différences d'accent entre dialectes du français
- utiliser la terminologie française propre au domaine à toutes les étapes de ces apprentissages et intégrer cette terminologie à la langue française écrite standard.

Déroulement

La matière est présentée lors du cours magistral. Des exercices seront faits pendant les ateliers.

Modalité d'évaluation:

2 travaux pratiques:	30 %
Quiz surprise	10 % (5 meilleurs sur au moins 6)
Test partiel	20 %
Examen final	<u>40 %</u>
Total :	100%

Les travaux pratiques

Les étudiants répondront à un certain nombre de questions, en appliquant les principes et les techniques d'analyse appris en classe. Ils seront évalués pour l'exactitude des analyses, la clarté de l'expression, la qualité du français et le bon usage de la terminologie présentée dans ce cours. Nous demandons aux étudiants de conserver une copie des travaux pratiques.

Barème:

A+ 90-100 One could scarcely expect better from a student at this level
A 80-89 Superior work which is clearly above average
B 70-79 Good work, meeting all requirements, and eminently satisfactory
C 60-69 Competent work, meeting requirements
D 50-59 Fair work, minimally acceptable
F below 50 Fail

Manuel :

Tous les textes seront disponibles sur le site OWL du cours.

Bibliographie :

Des références bibliographiques disponibles à la bibliothèque de l'université seront fournies tout au long du trimestre.

Qualité du français :

Les étudiants sont tenus de porter attention à la qualité de la langue écrite lors de la remise des travaux. L'enseignant pourra soustraire **jusqu'à 20% de la note totale d'un travail**, à raison de .5% par erreur. Cette politique s'applique aux travaux faits à l'extérieur de la salle de classe (**travaux pratiques**). Pour les parties en prose des tests et des examens, on ne tiendra compte que du bon emploi de la terminologie linguistique présentée en cours et de la clarté globale de l'expression écrite.

Critères d'évaluation pour la qualité du français :

1. **Grammaire:** les étudiants sont tenus de respecter les aspects de la grammaire vus dans le cours FR1910 ou FR 1900e (les accords grammaticaux, le temps des verbes, la ponctuation, etc.)
2. **Orthographe lexicale:** aucune erreur d'orthographe lexicale ne sera tolérée: l'emploi systématique d'un bon dictionnaire s'impose pour vérifier les doutes orthographiques.

Pénalités pour les travaux remis en retard :

A penalty of 2% per working day will apply to assignments submitted late.

Calendrier des activités:

	Semaine du	Module
1	12 septembre	Introduction générale Les concepts de base
2	19 septembre	Les concepts de base, La transcription phonétique
3	26 septembre	La transcription phonétique La phonétique articulatoire
4	3 octobre	La phonétique articulatoire Vous recevez le TP1
5	10 octobre	Congé (Action de grâces), il y aura des ateliers Vous remettez le TP1 via OWL (11 oct. avant 16 :00)
6	17 octobre	La phonétique combinatoire La phonologie
7	24 octobre	Test, Durée : 2 heures
8	31 octobre	Semaine de lecture
9	7 novembre	La phonologie
10	14 novembre	Les règles phonologiques
11	21 novembre	Les règles phonologiques Vous recevez le TP2
12	28 novembre	Les règles phonologiques Vous remettez le TP2 via OWL (28 nov. avant 16 :00)
13	5 décembre	La sociolinguistique
	10-22 décembre	Période des examens (durée de l'examen : 2 heures)

ACCOMMODATION

Accommodation Policies

Students with disabilities work with Accessible Education (formerly SSD) which provides recommendations for accommodation based on medical documentation or psychological and cognitive testing. The accommodation policy can be found here: [Academic Accommodation for Students with Disabilities](#).

Academic Consideration for Student Absence

Students will have up to two (2) opportunities during the regular academic year to use an on-line portal to self-report an absence during the term, provided the following conditions are met: the absence is no more than 48 hours in duration, and the assessment for which consideration is being sought is worth 30% or less of the student's final grade. Students are expected to contact their instructors within 24 hours of the end of the period of the self-reported absence, unless noted on the syllabus. Students are not able to use the self-reporting option in the following circumstances:

- for exams scheduled by the Office of the Registrar (e.g., December and April exams)
- absence of a duration greater than 48 hours,
- assessments worth more than 30% of the student's final grade,
- if a student has already used the self-reporting portal twice during the academic year

If the conditions for a Self-Reported Absence are *not* met, students will need to provide a Student Medical Certificate if the absence is medical, or provide appropriate documentation if there are compassionate grounds for the absence in question. Students are encouraged to contact their Faculty academic counselling office to obtain more information about the relevant documentation.

Students should also note that individual instructors are not permitted to receive documentation directly from a student, whether in support of an application for consideration on medical grounds, or for other reasons. **All documentation required for absences that are not covered by the Self-Reported Absence Policy must be submitted to the Academic Counselling office of a student's Home Faculty.**

For Western University policy on Consideration for Student Absence, see [Policy on Academic Consideration for Student Absences - Undergraduate Students in First Entry Programs](#)

and for the Student Medical Certificate (SMC), see:

http://www.uwo.ca/univsec/pdf/academic_policies/appeals/medicalform.pdf.

Religious Accommodation

Students should consult the University's list of recognized religious holidays, and should give reasonable notice in writing, prior to the holiday, to the Instructor and an Academic Counsellor if their course requirements will be affected by a religious observance. Additional information is given in the [Western Multicultural Calendar](#).

ACADEMIC OFFENCES

Scholastic offences are taken seriously and students are directed to read the appropriate policy, specifically, the definition of what constitutes a Scholastic Offence, at the following Web site: http://www.uwo.ca/univsec/pdf/academic_policies/appeals/scholastic_discipline_undergrad.pdf

PLAGIARISM CHECKING

All required papers may be subject to submission for textual similarity review to the commercial plagiarism detection software under license to the University for the detection of plagiarism. All papers submitted for such checking will be included as source documents in the reference database for the purpose of detecting plagiarism of papers subsequently submitted to the system. Use of the service is subject to the licensing agreement, currently between The University of Western Ontario and Turnitin.com <http://www.turnitin.com>.

MULTIPLE-CHOICE TESTS AND/OR EXAMS

Computer-marked multiple-choice tests and/or exams may be subject to submission for similarity review by software that will check for unusual coincidences in answer patterns that may indicate cheating.

SUPPORT SERVICES

Registrarial Services <http://www.registrar.uwo.ca>

Student Support Services <https://student.uwo.ca/psp/heprdweb/?cmd=login>

Services provided by the USC <http://westernusc.ca/services/>

Academic Support and Engagement <http://www.sdc.uwo.ca/>

Students who are in emotional/mental distress should refer to Health and Wellness <http://www.uwo.ca/uwocom/mentalhealth/> for a complete list of options about how to obtain help. Immediate help in the event of a crisis can be had by phoning 519.661.3030 (during class hours) or 519.433.2023 after class hours and on weekends.